

N° 19

L'an mil neuf cent quinze le vingt trois du
 Lequeuse mois de juillet à quatorze heures du soir
 Jules Théodore étant à Pevy département de la Marne
 27 ans. célibataire Acte de décès de **Lequeuse Jules Théodore**
 soldat de deuxième classe au trente troisième
 me Régiment d'Infanterie né le dix avril
 mil huit cent quatre vingt dix à Aubry canton
 de Douai, département du Nord **Matricule**
08330 domicilié en dernier lieu à Moyelles,
Godault, canton de Carvin, département
 du Pas de Calais décédé au Bois de la Ville
 au Bois **le quatorze juillet à quinze heures**
du soir par suite de blessures reçues sur
 le champ de bataille **fils de Théodore**
Charles Jules et de Leroy Sophie. Conformé-
 ment à l'article 77 du Code civil, nous nous
 sommes transporté auprès de la personne
 décédée et assuré de la réalité du décès
 Pressé par moi Augustin Lestocquoy sous-
 Lieutenant, Officier de l'état civil sur la
 déclaration de Dubar Alexandrie sergent
 et de Cornu Pierre adjudant tous deux
 au 33^e Rég^t d'Infanterie Aimoins qui ont

Photocopie certifiée conforme à l'original

Novelles Godault, le 15 AVR. 2010

Officier de l'Etat-Civil
par délégation.



signé avec moi après lecture : Dubar Cornu
 L'Officier ~~ff~~^{pour} d'Officier de l'état civil Lestocquoy
 Vu par nous ~~le~~ Joseph Louis Intendant
 Militaire de la 2^e D^r ~~le~~ ^{poste} Vu pour légalisation
 de la signature de M^e ~~le~~ ^{poste} Joseph Paris le
 29 Mars 1916. Le Ministre de la Guerre par
 délégation. Le Chef du Bureau des Archives
 Administratives - Illisible -

L'Acte de décès ci-dessus a été transcrit le
 cinq Janvier mil neuf cent vingt par Nous
 Buffet Henri Maire de Moyelles Godault